

LES ROUTES DIAGONALISTES -

ANNEXE B - Se repérer dans les villes de départ et/ou arrivée

Il n'est pas toujours facile de trouver le Commissariat Central de Police, point de contrôle obligatoire au départ et à l'arrivée d'une Diagonale, ni de sortir sans dommage des tentacules de la pieuvre urbaine qui le cache.

Plusieurs voix, et non des moindres, se sont élevées pour que ces contrôles de départ/arrivée soient changés et transférés en banlieue. Mais ne serait-ce pas casser une vieille habitude, un mythe ? Et ces braves agents, nos premiers admirateurs, n'en seraient-ils pas frustrés ? J'imagine une pétition des 6 Commissaires auprès de la Fédé : « *Laissez-nous nos diagonalistes, monsieur le Président !* »

La meilleure solution est de se repérer pour trouver ces établissements souvent bien cachés. Voici des plans pour les localiser et quelques tuyaux pour échapper aux tentacules de la pieuvre.

1 - BREST - à faire	page
2 - DUNKERQUE - en cours	page 3
3 - HENDAYE - à faire	page
4 - MENTON - à faire	page
5 - PERPIGNAN - disponible	page 5
6 - STRASBOURG - à faire	page

2 - DUNKERQUE

Le commissariat Central est situé quai des Hollandais.

Se reporter au plan simplifié de la page suivante.

21 - Sortie/entrée classique par la piste cyclable de Bergues (Diagonales DM, DP et DH).

Représenté par un trait continu de couleur verte sur le plan

Pour sortir : suivre le quai des Hollandais en gardant le Bassin du Commerce sur la droite (direction de la gare). Continuer dans la rue des Fusiliers Marins jusqu'à son extrémité (feux tricolores successifs). Suivre la direction « Coudekerque-Branche » pour se retrouver dans la rue de Lille. Ensuite c'est toujours tout droit jusqu'à Bergues. La piste cyclable posée sur le trottoir du côté opposé au canal, est dans un état assez mauvais (trous, absence de nettoyage) et rendue dangereuse par la vitesse des mobylettes qui l'empruntent. La distance du Commissariat au beffroi de Bergues est de 9,5 km.

Pour entrer : prendre la piste cyclable sur la gauche de la D918 à la sortie de Bergues (au niveau du croisement avec la D3) et la suivre jusqu'à l'entrée de Dunkerque, où un panneau de sens interdit oblige à traverser le canal pour prendre tout de suite à gauche la rue de l'Ecluse de Bergues (on passe devant la sous-préfecture), puis la rue des Fusiliers Marins.

22 - Sortie vers Bergues en évitant la piste cyclable (Diagonales DM et DP)

Représenté par un trait interrompu de couleur orange sur le plan

Parcours proposé par **André Dworniczak** et **Michel Lefebvre** qui conseillent :

« À la sortie du Commissariat, prendre à gauche la rue Michel de Swaen, puis tout de suite à droite pour passer devant la mairie. Suivre la rue Clémenceau jusqu'à la place Jean Bart ; la traverser tout droit et prendre, légèrement sur la gauche, la rue Nationale, qui devient rue de Beaumont puis rue de Furnes. À l'extrémité de celle-ci, traverser le pont sur la gauche et 250 m plus loin, juste avant le cimetière de Dunkerque, tourner à droite dans la rue de Stendam. Il suffit de suivre cette rue qui est la D72 : elle conduit à Coudekerque-village et Bergues. On traverse Bergues « plein centre » (passer devant le beffroi). La distance par cet itinéraire est supérieure d'un bon kilomètre.

On pourra utiliser cet itinéraire à l'arrivée... mais le pilotage est plus difficile et la fatigue en fin de Diagonale peut facilement conduire à une douloureuse erreur de parcours. Je conseille donc, à l'arrivée, de suivre l'itinéraire classique par la piste cyclable.

23 - Sortie/entrée vers/en venant de St-Omer en évitant la piste cyclable (Diagonale DH)

Représenté par un trait interrompu de couleur violacée sur le plan

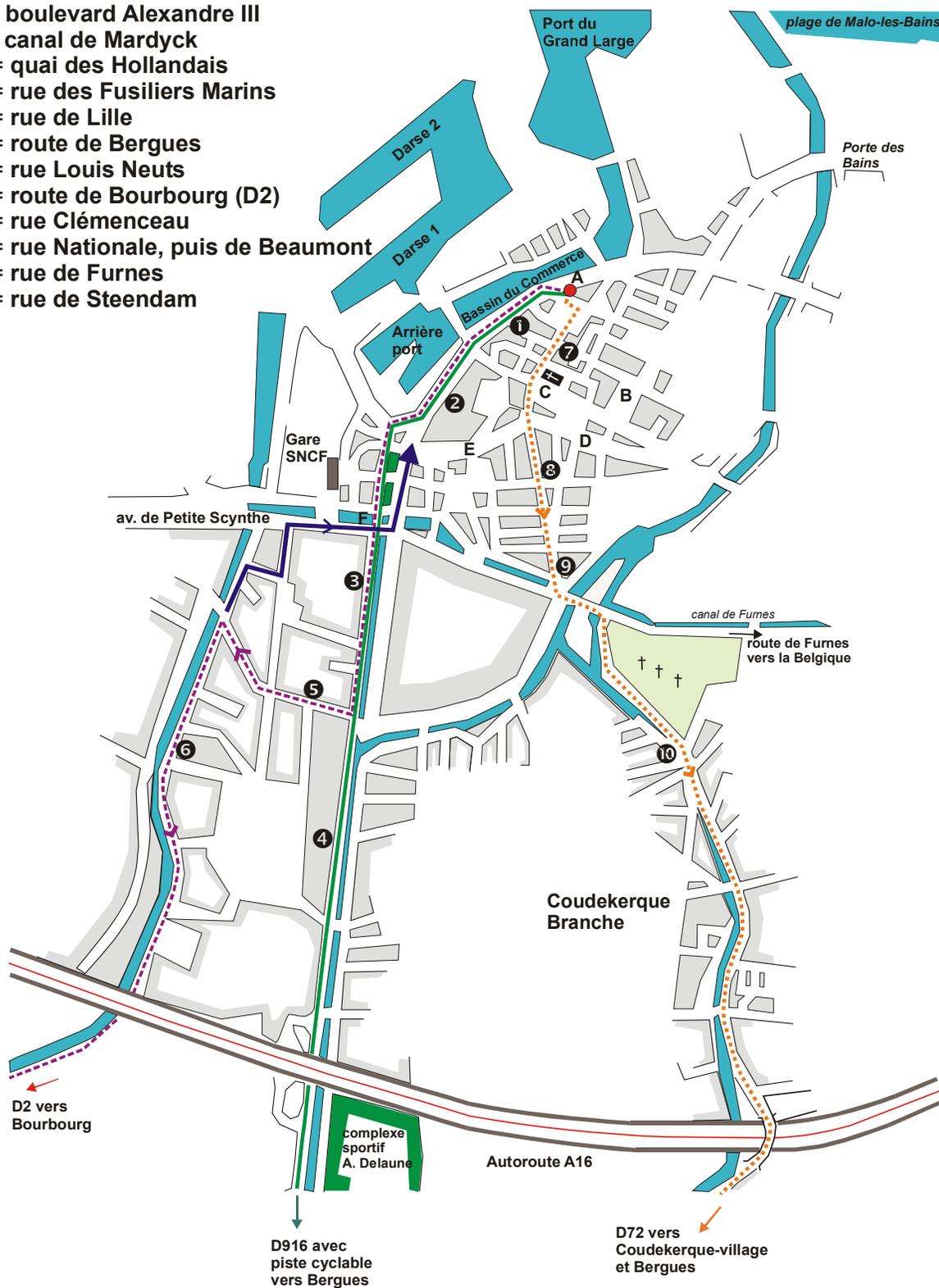
Voici le parcours proposé par **Michel Lefebvre** :

« Même départ que l'itinéraire classique. Environ 500 m après le pont sur le canal de Mardyck (point F sur le plan) et juste après le garage Ford, prendre à droite la rue Louis Neuts. Au premier carrefour, c'est tout droit, au second prendre à gauche en direction de Capelle-la Grande par D202. On longe le canal de Bourbourg, on est alors sur la D2 et on y reste jusqu'au second rond-point (pont de Petite Scynthe) où il faut prendre à gauche en direction de Armbouts-Cappel (D52). Continuer tout droit jusqu'au canal de la Haute Colme (Grand-Millebrugge – km. 11). Prendre à droite la D3 en direction de Watten.

À l'arrivée, au pont de la Petite Scynthe, prendre à droite la direction de Dunkerque par la D2. Continuer toujours tout droit en longeant le canal de Bourbourg (à main gauche) jusqu'à tomber sur un sens interdit : prendre alors à droite la rue de Vertomme, puis à gauche la rue du jeu de Mail (voir le tracé bleu sur le plan). Tourner à droite aux feux, puis à gauche deux feux plus loin. On se retrouve dans la rue des Fusiliers Marins, tout près du Commissariat central

- A = commissariat central
- B = place du Général de Gaulle
- C = place Jean Bart
- D = boulevard Sainte Barbe
- E = boulevard Alexandre III
- F = canal de Mardyck
- ① = quai des Hollandais
- ② = rue des Fusiliers Marins
- ③ = rue de Lille
- ④ = route de Bergues
- ⑤ = rue Louis Neuts
- ⑥ = route de Bourbourg (D2)
- ⑦ = rue Clémenceau
- ⑧ = rue Nationale, puis de Beaumont
- ⑨ = rue de Furnes
- ⑩ = rue de Steendam

Plan schématique de DUNKERQUE



Pour les itinéraires complets jusqu'à Hazebrouck/Morbecque ou St-Omer/Wizernes, consulter le chapitre 10 des Routes Diagonalistes (paragraphe A1)

5 - PERPIGNAN

Le commissariat Central est situé avenue de Grande Bretagne.

Se reporter au plan simplifié de la page suivante.

51 - Arrivée par la N9

Trois options, se présentent alors pour parvenir à l'Hôtel de Police :

- Louis PECH conseille de prendre à gauche la *rue Velasquez*, puis à droite *l'avenue de Salanque* sur 100 m et à gauche, l'avenue Paul Gauguin. Au deuxième feu tricolore, prendre à gauche et continuer tout droit vers *l'avenue Roudayre*. Au dernier feu, continuer tout droit, passer le submersible, longer la Têt jusqu'au deuxième giratoire, prendre à gauche une petite montée, puis à droite *l'avenue du Général Leclerc* : l'hôtel de Police se trouve sur la droite à 200 m après le passage sous la pénétrante (itinéraire fléché sur le plan)
- Jean-Pierre RATABOUIL préfère continuer tout droit par l'avenue du Languedoc et l'avenue du Maréchal Joffre. Il retrouve l'itinéraire précédent au giratoire à droite après le pont Joffre sur la Têt.
- Emile EYNARD ne suit pas les panneaux "*Centre Ville*" mais "*Marché Saint-Charles*". Il arrive ainsi juste à la sortie de la voie rapide (pénétrante), passe le *pont Arago* pour arriver à la *place de la Catalogne*, où il prend *l'avenue Charles de Gaulle* vers la gare et devant celle-ci la rue à droite qui conduit à *l'avenue de Grande Bretagne*. L'Hôtel de Police est à 250 m sur la droite, à gauche de l'avenue.

On pourrait conclure de ces descriptifs que "*tous les chemins mènent à Rome*" ou encore que Perpignan est une ville bien compliquée. Notre conclusion sera qu'il est :

- recommandé de se munir d'une copie du plan simplifié, très utile en cas d'arrivée nocturne
- qu'en l'absence de plan, la gare centrale parfaitement repérable par les panneaux indicateurs constitue un repaire sûr; quand on fait face à la gare, prendre à droite : on tombe alors sans erreur possible sur *l'avenue de Grande Bretagne*. L'Hôtel de Police est sur la droite
- que l'itinéraire proposé par Louis Pech est plus tranquille, surtout aux heures de pointe.

52 - Sortir par la N9

Il suffit d'inverser les itinéraires d'entrée, la seule différence étant l'obligation de continuer *l'avenue Leclerc* jusqu'à son extrémité pour prendre à gauche la *rue J. Payra* qui conduit soit au *pont Joffre* (et à l'avenue du même nom) ou au *boulevard de la France Libre* qui va vers la passerelle submersible.

La montée vers le nord se fait nécessairement en passant par Pia. Il faut donc prendre *l'avenue de la Salanque* puis *l'avenue de l'Industrie* (D76) . Dans Pia, prendre la direction de Rivesaltes et, au giratoire que l'on trouve à 1 km environ après les dernières maisons, prendre à droite la petite route goudronnée qui longe la pénétrante et passe devant le Garage Renault "poids lourds". Elle rejoint la N9 avant le pont sur l'Agly.

Pour arriver ou quitter PERPIGNAN, se reporter à l'ANNEXE A, chapitre D

